

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01
Remplace la version 4.00***

Date de révision 14-déc.-2020
Date d'émission 14-déc.-2020

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification de la substance
ou de la préparation

Isopropylamine 70%

No.-CAS 75-31-0
N°CE 200-860-9
Numéro d'enregistrement
(REACH) 01-2119463274-39

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Intermédiaire
Préparation
Distribution de substance
Utilisations déconseillées aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la
société/entreprise **OQ Chemicals GmbH**
Rheinpromenade 4A
D-40789 Monheim
Germany

Informations sur le produit Product Stewardship
FAX: +49 (0)208 693 2053
email: sc.psq@oq.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +44 (0) 1235 239 670 (UK)
Nationale téléphone en cas
d'urgence Centre Antipoisons Belge
+32 (0)70 245 245
accessible 24/7

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce mélange est classé et étiqueté selon la directive 1272/2008/CE et ses amendements (CLP)

Liquide inflammable Catégorie 2, H225
Toxicité aiguë par voie orale Catégorie 3, H301
Toxicité aiguë par pénétration cutanée Catégorie 3, H311
Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 4, H332
Corrosion/irritation cutanées Catégorie 1A, H314

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1, H318
Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique Catégorie 3, H335

Indications complémentaires

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage selon la directive 1272/2008/CE avec compléments (CLP).

Symboles de danger



Mot d'avertissement

Danger

Déclarations de risque

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H301: Toxique en cas d'ingestion.
H311: Toxique par contact cutané.
H332: Nocif par inhalation.
H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Consignes de sécurité

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260: Ne pas respirer les gaz/brouillard/vapeurs.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P321 : Traitement particulier : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec de l'acide acétique à 3%, rincer ensuite abondamment à l'eau pure pendant au moins 5 minutes.
P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.***

contient

Isopropylamine (CAS 75-31-0)

2.3. Autres dangers

Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation, ingestion et à travers la peau
La vapeur est plus lourde que l'air et peut parcourir des distances considérables jusqu'aux sources d'allumage et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

provoquer des retours de flamme
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air

Évaluation PBT et VPVB Non demandé

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom Chimique	No.-CAS	REACH-No	1272/2008/EC	Concentration (%)
Isopropylamine	75-31-0	01-2119463274-39	Flam. Liq. 1; H224 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3, H331 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	70 - 72
Eau	7732-18-5	-	-	28 - 30

Le texte explicite des mentions des dangers et les marquages de danger complémentaires figurent en annexe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Garder tranquille. Bien aérer. Appeler immédiatement un médecin. Les symptômes de l'intoxication peuvent apparaître plusieurs heures après l'exposition.

Peau

Lavage avec 3% d'acide acétique, suivi de grandes quantités d'eau courante pendant au moins 5 mn comme étape finale. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

Yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux

Respiration coupée, convulsions, Toux, effet hypertenseur, narcose, Évanouissement, gêne, nausée.

Risque particulier

Perforation d'estomac, Oedème pulmonaire, Pneumonie, dermatite.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils généraux

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Le secouriste doit se protéger.



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

A manipuler de la même manière qu'une substance alcaline (similaire à l'ammoniac). En cas d'ingestion, lavage d'estomac. Traiter la peau et les muqueuses à l'antihistamine et aux corticoïdes. En cas d'irritation des poumons, premier traitement avec spray au cortisol. Les symptômes peuvent être retardés. Contrôle ultérieur pour pneumonie et oedème pulmonaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse résistant à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par:
monoxyde de carbone (CO)
dioxyde de carbone (CO₂)
oxydes d'azote (NO_x)
cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

La vapeur est plus lourde que l'air et peut parcourir des distances considérables jusqu'aux sources d'allumage et provoquer des retours de flamme

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

L'équipement du pompier doit comprendre un appareil respiratoire autonome et un équipement anti-feu complet approuvés par le NIOSH ou conformes à la norme EN 133).

Mesures de lutte contre l'incendie

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. L'écoulement d'eau et le nuage de vapeur peuvent être corrosifs. Endiguer et collecter l'eau d'extinction. Éloigner les personnes du feu et rester dans le vent.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence: Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Pour le personnel de sauvetage : voir Équipement de protection individuelle au chapitre 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Ne pas déverser le produit dans l'environnement aquatique sans prétraitement (installation avec traitement biologique).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Méthodes de confinement

Stopper le flux de matière (si c'est possible sans danger) en prenant les mesures de sécurité nécessaires. Recueillir la matière répandue si possible.

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. NE PAS utiliser des matériaux combustibles comme la sciure. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

D'autres informations peuvent être contenues dans les scénarios d'exposition correspondants en annexe de cette fiche de données de sécurité.

Conseils pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Ne pas utiliser d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler. Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Remarques concernant la protection de l'environnement

Voir chapitre 8 : Limitation et surveillance de l'exposition environnementale.

Produits incompatibles

acides
Hydrocarbure halogénée
oxydants forts
anhydrides d'acide
des chlorures d'acide

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Si un feu se déclare au voisinage du produit, refroidir d'urgence les récipients par vaporisation d'eau. Mettre à terre et relier les conteneurs lors de transvasements. La vapeur est plus lourde que l'air et peut parcourir des distances considérables jusqu'aux sources d'allumage et provoquer des retours de flamme. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. La pression dans des conteneurs étanches peut augmenter sous l'influence de la chaleur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Manipuler sous azote, protéger de l'humidité. Conserver à des températures comprises entre -18 et 38 °C (0 et 100 °F).

Matière appropriée

acier doux, acier inoxydable

Matière non-appropriée

Aluminium, cuivre, zinc, Etain, plomb, y compris leurs alliages

Classe de température

T2

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Intermédiaire

Préparation

Distribution de substance

Vous trouverez des informations relatives aux champs d'application particuliers en annexe de cette fiche de données de sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Union Européenne

Pas de limites d'exposition établies

Limites d'exposition Belgique

Valeurs limites d'exposition Belgique

Nom Chimique	TWA (mg/m ³)	TWA (ppm)	STEL (mg/m ³)	STEL (ppm)
Isopropylamine CAS: 75-31-0	12	5	24	10

Note

Pour obtenir des détails ou des informations supplémentaires, veuillez consulter le règlement d'original

DNEL & PNEC

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

Travailleurs

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation	10 mg/m ³
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation	12 mg/m ³
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation	24 mg/m ³
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau	1.92 mg/kg bw/day
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau	Danger important (pas de valeur limite dérivée)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau	Danger important (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau	Danger important (pas de valeur limite dérivée)
DN(M)EL - effets locaux - yeux	Danger important (pas de valeur limite dérivée)

Population

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation	1,79 mg/m ³
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - inhalation	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - inhalation	6 mg/m ³
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - inhalation	12 mg/m ³
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - peau	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition prolongée - effets locaux - peau	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets locaux - peau	pas de danger identifié
DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - oral	0,725 mg/kg bw/day
DN(M)EL - exposition forte / temporaire - effets systémiques - oral	4,35 mg/kg bw/day
DN(M)EL - effets locaux - yeux	pas de danger identifié

Environnement

PNEC eau - eau douce	19 µg/l
PNEC eau - eau salée	1,9 µg/l
PNEC eau - dégagement temporaire	0,19 mg/l
PNEC STP	30 mg/l
PNEC sédiments - eau douce	271,7 µg/kg dw ^{***}
PNEC sédiments - eau salée	27,2 µg/kg dw ^{***}
PNEC Air	pas de danger identifié
PNEC sols	43,1 ^{***} mg/kg
Empoisonnement indirect	pas de potentiel de bioaccumulation

8.2. Contrôles de l'exposition

Différences par rapport aux conditions de contrôle standard (REACH)

Non applicable.

Dispositifs techniques de commande adaptés

L'aspiration diffuse et la réduction de l'air sont souvent insuffisants pour limiter l'exposition des employés. En général, une aspiration locale est préférable. Utilisez des appareils antidéflagrants (p. ex. ventilateurs, interrupteurs et terre) dans des systèmes mécaniques de ventilation.

Équipement de protection individuelle

Pratiques générales d'hygiène industrielle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale. En plus des lunettes protectrices, porter un masque facial s'il y a un risque de projection sur le visage.

L'équipement doit être conforme à EN 166

Protection des mains

Porter des gants de protection. Les recommandations sont énumérées ci-dessous. D'autres matières de protection peuvent être utilisées en fonction de la situation si des informations suffisantes concernant la dégradation et l'infiltration sont disponibles. Si d'autres produits chimiques sont utilisés conjointement avec.

Matière appropriée	caoutchouc butyle
Évaluation	selon EN 374: niveau 2
Épaisseur du gant	env 0,3 mm
Temps de pénétration	env 20 min

Matière appropriée	caoutchouc nitrile
Évaluation	selon EN 374: niveau 1
Épaisseur du gant	env 0,55 mm
Temps de pénétration	env 10 min

Protection de la peau et du corps

vêtements étanches. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection respiratoire

appareil respiratoire avec filtre K-. Masque complet avec filtre susmentionné suivant les exigences utilisées par les fabricants ou appareil respiratoire indépendant. L'équipement doit être conforme à EN 136 ou à EN 140 et EN 143.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Utiliser le produit seulement dans un système fermé. Lorsque le dégagement de produit ne peut être évité, celui-ci doit être aspiré au point de sortie. Respecter les limites d'émission, le cas échéant prévoir la décontamination des émissions gazeuses. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. En cas de dégagement de grandes quantités de produit dans l'atmosphère ou d'infiltration dans les cours d'eau, le sol ou les canalisations, contacter les autorités compétentes.

Conseils supplémentaires

Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide
Couleur	incolore
Odeur	ammoniacale
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	-80 °C
Point/intervalle d'ébullition	44 °C @ 1013 hPa
Point d'éclair	-26 °C
Méthode	coupelle fermée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Vitesse d'évaporation	donnée non disponible				
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas étant donné que la substance n'est pas un liquide				
Limite inférieure d'explosivité	2 Vol % (100 % Isopropylamine)***				
Limite supérieure d'explosivité	11,5 Vol % (100 % Isopropylamine)***				
Pression de vapeur	***				
Valeurs [hPa]	Values [kPa]	Values [atm]	@ °C	@ °F	Méthode
367	36,7	0,362	20	68	
Densité de vapeur	donnée non disponible				
Densité relative	***				
Valeurs	@ °C	@ °F	Méthode		
0,8339	20	68	DIN 51757		
Solubilité	miscible, dans l'eau***				
log Pow	-0,5 @ 25 °C (77 °F), OECD 117, (100 % Isopropylamine)***				
Température d'auto-inflammabilité	355 °C @ 1016 hPa (100 % Isopropylamine)***				
Méthode	DIN 51794				
Température de décomposition	donnée non disponible				
Viscosité	donnée non disponible				
Dangers d'explosion	Ne s'applique pas étant donné que la substance n'est pas explosive et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants				
Propriétés comburantes	Ne s'applique pas étant donné que la substance n'a pas d'effet oxydant et ne dispose pas de groupes fonctionnels correspondants				

9.2. Autres informations

Poids moléculaire 59,11
Formule moléculaire C₃ H₉ N

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La capacité de réaction du produit correspond à celle de la classe de substance, comme typiquement décrite dans les manuels d'instruction du domaine de la chimie organique.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Eviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques. Eviter toute source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

acides, oxydants forts, Hydrocarbure halogénée, anhydrides d'acide, des chlorures d'acide.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. S'ils sont chauffés jusqu'à la décomposition thermique, les produits de décomposition suivants peuvent apparaître suivant les conditions. Monoxyde de carbone (CO). oxydes d'azote (NOx). cyanures. acide nitrique. nitriles.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables Ingestion, Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Toxicité aiguë				
Isopropylamine (75-31-0)				
Voies d'exposition	Point final	Valeurs	Espèce	Méthode
Oral(e)	LD50	< 173 mg/kg	rat, mâle	OECD 425
Dermique	LD50	> 400 mg/kg	rat, mâle/femelle	OECD 402
Inhalation	CL50	8,7 mg/l (4h)	rat, mâle/femelle	OECD 403

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

Évaluation

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2

Irritation et corrosion				
Isopropylamine (75-31-0)				
Effets sur l'organe-cible	Espèce	Résultat	Méthode	
Peau	lapin	corrosif	OECD 404	3 min
Yeux	lapin	corrosif	OECD 405	24h***
l'appareil respiratoire***	souris***	RD50: 157 ppm***	ASTM 981-84***	15 min***

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

Évaluation

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2***

Sensibilisation				
Isopropylamine (75-31-0)				
Effets sur l'organe-cible	Espèce	Évaluation	Méthode	
Peau	cochon d'Inde	non sensibilisé	OECD 406	10 %, solution aqueuse***

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

Sensibilisation cutanée

Il n'existe pas de données sur la sensibilisation des voies respiratoires

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée				
Isopropylamine (75-31-0)				
Type	Dose	Espèce	Méthode	
Toxicité subchronique	NOAEC: 500 mg/m ³ (90 d)	rat, mâle/femelle	OECD 413	Inhalation

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :
STOT RE

Cancérogénicité, Mutagénicité, Toxicité reproductrice					
Isopropylamine (75-31-0)					
Type	Dose	Espèce	Évaluation	Méthode	
Toxicité pour le développement	NOAEC: 1000 mg/m ³	rat		OECD 414	Térogénicité Inhalation
Toxicité pour le développement	NOAEC: 500 mg/m ³	rat		OECD 414	Toxicité maternelle Inhalation
Mutagénicité		Lymphocytes de souris	négatif (avec activation métabolique)	OECD 476 (Mammalian Gene Mutation)	Étude in vitro***
Mutagénicité		Lymphocytes de souris	négatif (sans activation métabolique)	OECD 476 (Mammalian Gene Mutation)	Étude in vitro***
Mutagénicité		Salmonella typhimurium	négatif (avec activation métabolique)	OECD 471 (Ames)	Étude in vitro***
Mutagénicité		Salmonella typhimurium	négatif (sans activation métabolique)	OECD 471 (Ames)	Étude in vitro***
Mutagénicité		lymphocytes humains	négatif (avec activation métabolique)	OECD 473 (aberration chromosomique)	Étude in vitro***
Mutagénicité		lymphocytes humains	négatif (sans activation métabolique)	OECD 473 (aberration chromosomique)	Étude in vitro***
Toxicité reproductrice	NOAEC: 500 mg/m ³	rat, parental		OECD 415	Inhalation
Toxicité reproductrice	NOAEC: 500 mg/m ³	Rat, 1ere génération, mâle/femelle***		OECD 415	Inhalation

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

CMR Classification

Les données disponibles sur les propriétés CMR figurent dans le tableau ci-dessus. Elles ne justifient pas de classification dans la catégorie 1A ou 1B

Évaluation

Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité

Lorsqu'il n'y a pas de soupçon particulier, aucune étude oncologique n'est nécessaire

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

Symptômes principaux

Respiration coupée, convulsions, Toux, effet hypertenseur, narcose, Évanouissement, gêne, nausée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique

STOT SE

le système respiratoire

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Expositions répétées

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

STOT RE

Effets nocifs divers

Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation, ingestion et à travers la peau.

Note

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://echa.europa.eu/information-on-chemicals/registered-substances>.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique			
Isopropylamine (75-31-0)			
Espèce	Durée d'exposition	Dose	Méthode
Daphnia magna	48h	EC50: 47,4 mg/l	79/831/EEC.C2
Desmodesmus subspicatus	72h	EC50: 18,9 mg/l (Taux de croissance)	DIN 38412, part 9
Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	96h	LC50: 40 mg/l	OECD 203
Boue activée (domestique)	30 min	EC50: >1000 mg/l (Inhibition de la croissance)	OECD 209

Toxicité à long terme				
Isopropylamine (75-31-0)				
Type	Espèce	Dose	Méthode	
Toxicité aquatique	Desmodesmus subspicatus	NOEC: 1,25 mg/l (3d) Inhibition de la croissance	DIN 38412 / partie 9	

12.2. Persistance et dégradabilité

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

Biodégradation

70 - 80 % (28 d), Boue activée, aérobique, Soins domestiques, OECD 301 F.

Dégradation abiotique		
Isopropylamine (75-31-0)		
Type	Résultat	Méthode
Hydrolyse	Non escomptée	
Photolyse	donnée non disponible	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Isopropylamine (75-31-0)		
Type	Résultat	Méthode
log Pow	-0,5 @ 25 °C (77 °F)***	mesuré(e), OECD 117
BCF	Non escomptée	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

12.4 Mobilité dans le sol

Isopropylamine (75-31-0)		
Type	Résultat	Méthode
Tension de surface	68,5 mN/m (1 g/l @ 20°C (68°F))	OECD 115
Adsorption/désorption***	Koc: 15-107***	OECD 106 Références croisées***
Répartition sur les compartiments environnementaux***	donnée non disponible***	

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

Évaluation PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)

12.6. Autres effets néfastes

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations sur le produit

Éliminer sous l'observation des lois et réglementations concernant l'évacuation des déchets. Le choix de la procédure d'évacuation dépend de la composition du produit au moment de son évacuation, des réglementations locales et des possibilités d'évacuation.

Déchet dangereux conforme le Catalogue européen des déchets (EWC)

Emballages vides contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

14.1. Numéro ONU

UN 2734

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Amines, liquides, corrosives, inflammables, n.s.a.
(Isopropylamine solution)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

8

Risques secondaires

3

14.4. Groupe d'emballage

I

14.5. Dangers pour l'environnement

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de restriction en tunnel ADR

(D/E)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Code de classement CF1
Numéro de risque 883

ADN

Navire à conteneurs ADN

14.1. Numéro ONU

UN 2734

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Amines, liquides, corrosives, inflammables, n.s.a.
(Isopropylamine solution)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

8

Risques secondaires

3

14.4. Groupe d'emballage

I

14.5. Dangers pour l'environnement

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code de classement

CF1

Numéro de risque

883

ADN

Bateau-citerne ADN
non autorisé

ICAO-TI / IATA-DGR

14.1. Numéro ONU

UN 2734

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Amines, liquid, corrosive, flammable, n.o.s.
(Isopropylamine solution)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

8

Risques secondaires

3

14.4. Groupe d'emballage

I

14.5. Dangers pour l'environnement

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

IMDG

14.1. Numéro ONU

UN 2734

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Amines, liquid, corrosive, flammable, n.o.s.
(Isopropylamine solution)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

8

Risques secondaires

3

14.4. Groupe d'emballage

I

14.5. Dangers pour l'environnement

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

No EMS

F-E, S-C

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation 1272/2008, Annexe VI

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

Classification	Flam. Liq. 1; H224 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315
Symboles de danger	GHS02 Flamme GHS07 Point d'exclamation
Texte d'avertissement	Danger
Déclarations de risque	H224, H319, H335, H315
DI 2012/18/EU (Seveso III)	
Catégorie	Annexe I, partie 1: P5a - c ; en fonction des conditions H2

DI 1999/13/EC (VOC Guideline)

Nom Chimique	Statut
Isopropylamine CAS: 75-31-0	régulé

Inventaires internationales

Isopropylamine, CAS: 75-31-0

AICS (AU)
DSL (CA)
IECSC (CN)
EC-No. 2008609 (EU)
ENCS (2)-131 (JP)
ISHL (2)-131 (JP)
KECI KE-29257 (KR)
INSQ (MX)
PICCS (PH)
TSCA (US)
NZIoC (NZ)
TCSI (TW)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le rapport sur la sécurité chimique (Chemical Safety Report - CSR) a été établi. Voir scénarios d'exposition en annexe.

SECTION 16: Autres informations



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision

4.01

Texte des phrases H mentionnées aux articles 2 et 3

H224: Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H311: Toxique par contact cutané.

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H331: Toxique par inhalation.

H332: Nocif par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Abréviations

Une liste des termes et des abréviations se trouve sur le lien suivant :

http://echa.europa.eu/documents/10162/13632/information_requirements_r20_en.pdf

Conseils relatifs à la formation

Pour des premiers soins efficaces, un cours spécial / une formation sont nécessaires.

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur les données dont dispose OQ et sur les sources publiques considérées valides ou acceptables. L'absence d'éléments d'informations requis par OSHA, ANSI ou 1907/2006/EC indique que des informations en adéquation avec ces exigences sont disponibles.

Autres informations pour la présente fiche de sécurité

Les modifications de la version précédente sont indiquées par ***. Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local. Pour obtenir de plus amples informations, d'autres fiches sur la sécurité des matières et fiches techniques, veuillez consulter la page d'accueil de OQ (www.chemicals.oq.com).

Clause de non-responsabilité

Pour usage industriel uniquement. Les informations contenues sont conformes à nos meilleures connaissances. Nous ne suggérons ou ne garantissons pas que les risques énumérés soient les seuls risques qui existent. OQ ne donne aucun type de garantie, expresse ou implicite, au sujet de l'utilisation de ce matériel dans votre procédé ou en combinaison avec d'autres substances d'une manière sûre. La détermination de la convenance de ce matériel pour n'importe quelle utilisation ou la façon de l'utilisation envisagée relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. L'utilisateur doit répondre à toutes les normes applicables de sûreté et de santé.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (eFDS) ***

Informations générales

A quantitative approach used to conclude safe use for:

Milieu environnemental

Long-term Systemic effects via inhalation

Long term local hazards via inhalation

Acute local hazards via inhalation

A qualitative approach used to conclude safe use for:

Acute systemic hazards via skin

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Acute local hazards via skin
Long term local hazards via skin
Acute systemic hazards via skin
Local hazards via eyes
Les scénarios d'exposition décrits en annexe ont été calculés pour l'isopropylamine pure.***

Conditions d'exploitation et mesures de management des risques

Following operational conditions and risk management measures, are based on qualitative risk characterisation:
Porter des équipements de protection du visage appropriés.

Substance/task appropriate gloves

recouvrir intégralement la peau avec un matériau de protection léger adapté

Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de protection***

Identité du scénario d'exposition***

1*** Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)***

2*** Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges***

Numéro du ES 1***

court titre du scénario d'exposition

Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)***

liste des descripteurs d'utilisation ***

Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

SU9: Fabrication de substances chimiques fines***

Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations* et d'articles (contacts multiples et/ou im-portants)

PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire***

Catégories de libération environnementale [ERC]

ERC6a: Industrial use resulting in manufacture of another substance (use of intermediates)***

Propriétés du produit

Voir les fiches de données de sécurité jointes***

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).***

Autres explications

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Utilisation industrielle

Outil logiciel utilisé :

Chesar 2.2

Advanced Reach Tool (ART) 1.5 for:

PROC 15

liquide

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)

Part du principe d'un standard élevé du système de gestion de la sécurité sur les lieux de travail***

Scénarios d'exposition contribuant à contrôler l'exposition de l'environnement pour ERC 6a***

autre spécification

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés***

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 10 to

montant annuel par site: 1000 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1***

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 5%

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 0,025%

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0,1%***

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

Taille des canalisations / des stations d'épuration communales (m³/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87,74

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels***

Numéro du scénario contribuant

2***

Scénarios d'exposition contribuant à contrôler l'exposition du salarié pour PROC 1***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatives à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.***

Numéro du scénario contribuant

3***

Scénarios d'exposition contribuant à contrôler l'exposition du salarié pour PROC 2***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatives à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter une protection respiratoire (Efficacité: 95 %). porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.***

Numéro du scénario contribuant

4***

Scénarios d'exposition contribuant à contrôler l'exposition du salarié pour PROC 3***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %). porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.***

Numéro du scénario contribuant

5***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 4***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %). porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.***

Numéro du scénario contribuant

6***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 5***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %).***

Numéro du scénario contribuant

7***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 8a***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %).***

Numéro du scénario contribuant

8***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 8a***

Fréquence et durée d'utilisation

éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 0 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (de 1 à 3. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficacy: 95 %).***

Numéro du scénario contribuant

9***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficacy: 95 %).***

Numéro du scénario contribuant

10***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 15***

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2***

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)
liquide

Pression de vapeur @ 20 °C (kPa): 63;1.

Classe d'activité

Transvasement de produits liquides – liquides tombants***

quantités utilisées

Taux d'utilisation : < 0,1 L/min Enfournement à pulvérisation***

Fréquence et durée d'utilisation

éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

activités à température ambiante (tant qu'aucune autre indication n'est donnée)

Utilisation à l'intérieur

taille de l'espace 30 m³

Sources primaires d'émissions

L'activité est accomplie dans la zone respiratoire du travailleur (dans un rayon d'1 m autour de sa tête)

Sources secondaires d'émission

Aucune source secondaire d'émission au poste de travail***

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Lors de la manipulation du produit, il faut réduire le contact avec l'air ambiant***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 10 à 15. changements d'air par heure). manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation. Efficacité de l'aspiration (LEV) : 99 % (inhalation), 90 % (voie cutanée).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.***

Estimation de l'exposition et référence de la source ***

Eau douce (de surface)	PEC: 0,015 mg/l; RCR: 0,807***
Eau douce (sédiment)	PEC: 0,219 mg/kg dw; RCR: 0,807***
Eau de mer (de surface)	PEC: 0,002 mg/l; RCR: 0,807***
Eau de mer (sédiment)	PEC: 0,022 mg/kg dw; RCR: 0,806***
Sols agricoles	PEC: 0,006 mg/kg dw; RCR: 0,139***
Station d'épuration	PEC: 0,153 mg/l; RCR: < 0,01***

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision

4.01

Homme par l'environnement - Inhalation	Concentration dans l'air : 0.038 mg/m ³ ; RCR: 0.021***
Homme par l'environnement - Administration orale	Exposition par consommation d'aliments : 8.055E-4 mg/kg bw/day; RCR: < 0.01***
Homme par l'environnement - Modes combinés	RCR: 0.022***

Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhalation) : Exposition inhalatoire estimée [mg/m³] : EE(derm) : Exposition dermique estimée [mg/kg b.w./d]. L'exposition estimée est indiquée soit pour la sollicitation systémique à court ou long terme soit pour la sollicitation locale, selon l'évaluation des risques la plus conservatrice (la plus stricte). Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.***

Proc 1	EE(inhal): 0,069; EE(derm): 0,007***
Proc 2	EE(inhal): 0,862; EE(derm): 0,027***
Proc 3	EE(inhal): 1,724; EE(derm): 0,014***
Proc 4	EE(inhal): 3,448; EE(derm): 0,034***
Proc 5	EE(inhal): 3,694; EE(derm): 0,069***
Proc 8a	EE(inhal): 3,694; EE(derm): 0,069 - Scénarios contributants 7 EE(inhal): 12.31; EE(derm): 0.137 - Scénarios contributants 8***
Proc 9	EE(inhal): 6.896; EE(derm): 0.034***
Proc 15	EE(inhal): 5; EE(derm): 0,001***

Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ; RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.***

Proc 1	RCR(inhal): < 0,01; RCR(derm): < 0,01***
Proc 2	RCR(inhal): 0,036; RCR(derm): 0,014***
Proc 3	RCR(inhal): 0,072; RCR(derm): < 0,01***
Proc 4	RCR(inhal): 0,144; RCR(derm): 0,018***
Proc 5	RCR(inhal): 0,154; RCR(derm): 0,036***
Proc 8a	RCR(inhal): 0,154; RCR(derm): 0,036 - Scénarios contributants 7 RCR(inhal): 0.513; RCR(derm): 0.071 - Scénarios contributants 8***
Proc 9	RCR(inhal): 0,287; RCR(derm): 0,018***
Proc 15	RCR(inhal): 0,2; RCR(derm): < 0,01***

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])***

Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter***

Numéro du ES 2***

court titre du scénario d'exposition

Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges***



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Domaines d'application

SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels
SU10: Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages)***

Catégories des processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pou-vant présenter des possibilités d'exposit
PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations* et d'articles (contacts multiples et/ou im-portants)
PROC8a: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b: Transfert de substance ou de prépara-tion (chargement/déchargement) à par-tir de récipients ou de grands conte-neurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire***

Descriptifs d'activité et de procédé couverts par le scénario d'exposition

préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes***

Autres explications

Utilisation industrielle

Outil logiciel utilisé :

Chesar 2.2

Advanced Reach Tool (ART) 1.5 for:

PROC 15

liquide

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).

Part du principe d'un standard élevé du système de gestion de la sécurité sur les lieux de travail***

Numéro du scénario contribuant

1***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition de l'environnement pour

ERC 2***

autre spécification

Outil logiciel utilisé :, Chesar 2.2, Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC], Les facteurs de libération de la (Sp)ERC ont été modifiés.***

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 10 to

montant annuel par site: 1000 to

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1***

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Part de libération dans l'air en provenance du process: 2,5%

Part de libération dans les eaux usées en provenance du process: 0,025%

Part de libération dans le sol en provenance du process: 0,1%***

Conditions et mesures relatif aux stations d'épuration municipales

Taille des stations d'épuration industrielles (m3/d): 2000

le degré d'élimination dans la station d'épuration s'élève à au moins (%): 87,74

Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels***

Numéro du scénario contribuant

2***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 1***

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.***

Numéro du scénario contribuant

3***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 2***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %).***

Numéro du scénario contribuant

4***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 3***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %).***

Numéro du scénario contribuant

5***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 4***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %). porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.***

Numéro du scénario contribuant

6***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour

PROC 5***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %). porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.***

Numéro du scénario contribuant

7***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8a***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 5 à 10. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %).***

Numéro du scénario contribuant

8***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 8b***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 95 % (inhalation), 95 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %).***

Numéro du scénario contribuant

9***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 9***

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2***

Propriétés du produit

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)***

Fréquence et durée d'utilisation

8 h (vacation complète)***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation à l'intérieur

On part du principe d'une utilisation inférieure de 20° au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire)***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

Efficacité de l'aspiration (LEV) : 90 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de de 3 à 5. changements d'air par heure).***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors d'entraînement particuliers. Porter une protection respiratoire (Efficiency: 95 %).***

Numéro du scénario contribuant

10***

Scénarios d'exposition contribuant pour contrôler l'exposition du salarié pour PROC 15***

autre spécification

Outil logiciel utilisé : Chesar 2.2 Advanced Reach Tool (ART) 1.5***

Propriétés du produit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision

4.01

Comprend des parties de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire)
liquide

Pression de vapeur @ 20 °C (kPa): 63,1.

Classe d'activité

Transvasement de produits liquides – liquides tombants***

quantités utilisées

Taux d'utilisation : < 0,1 L/min Enfournement à pulvérisation***

Fréquence et durée d'utilisation

éviter les activités avec une exposition de plus de 1 heure***

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

activités à température ambiante (tant qu'aucune autre indication n'est donnée)

Utilisation à l'intérieur

taille de l'espace 30 m³

Sources primaires d'émissions

L'activité est accomplie dans la zone respiratoire du travailleur (dans un rayon d'1 m autour de sa tête)

Sources secondaires d'émission

Aucune source secondaire d'émission au poste de travail***

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Lors de la manipulation du produit, il faut réduire le contact avec l'air ambiant***

conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier

assurer un niveau suffisant de ventilation contrôlée (de 10 à 15. changements d'air par heure). Efficacité de l'aspiration (LEV) : 99 % (inhalation), 90 % (voie cutanée). manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.***

Conditions et mesures relatif à la protection des personnes, à l'hygiène et à l'examen de santé

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.***

Eau douce (de surface)

PEC: 0,015 mg/l; RCR: 0,807***

Eau douce (sédiment)

PEC: 0,219 mg/kg dw; RCR: 0,807***

Eau de mer (de surface)

PEC: 0,002 mg/l; RCR: 0,807***

Eau de mer (sédiment)

PEC: 0,022 mg/kg dw; RCR: 0,806***

Sols agricoles

PEC: 0,003 mg/kg dw; RCR: 0,07***

Station d'épuration

PEC: 0,153 mg/l; RCR: < 0.01***

Homme par l'environnement -

Concentration dans l'air : 0,019 mg/m³; RCR: 0,011***

Inhalation

Homme par l'environnement -

Exposition par consommation d'aliments : 4,68E-4 mg/kg bw/day; RCR: 0,01***

Administration orale

Homme par l'environnement -

RCR: 0,011***

Modes combinés

Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhalation) : Exposition inhalatoire estimée [mg/m³] : EE(derm) : Exposition dermique estimée [mg/kg b.w./d]. L'exposition estimée est indiquée soit pour la sollicitation systémique à court ou long terme soit pour la sollicitation locale, selon l'évaluation des risques la plus conservatrice (la plus stricte). Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.***

Proc 1

EE(inhal): 0,069; EE(derm): 0,007***

Proc 2

EE(inhal): 0,862; EE(derm): 0,027***

Proc 3

EE(inhal): 1,724; EE(derm): 0,014***

Proc 4

EE(inhal): 3,448; EE(derm): 0,034***

Proc 5

EE(inhal): 3,694; EE(derm): 0,069***

Proc 8a

EE(inhal): 3,694; EE(derm): 0,069***

Proc 8b

EE(inhal): 2,586; EE(derm): 0,034***

Proc 9

EE(inhal): 6,896; EE(derm): 0,034***

Proc 15

EE(inhal): 5; EE(derm): 0,001***

Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ;

RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.***

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

Proc 1	RCR(inhal): 0,01; RCR(derm): 0,01***
Proc 2	RCR(inhal): 0,036; RCR(derm): 0,014***
Proc 3	RCR(inhal): 0,072; RCR(derm): 0,01***
Proc 4	RCR(inhal): 0,144; RCR(derm): 0,018***
Proc 5	RCR(inhal): 0,154; RCR(derm): 0,036***
Proc 8a	RCR(inhal): 0,154; RCR(derm): 0,036***
Proc 8b	RCR(inhal): 0,108; RCR(derm): 0,018***
Proc 9	RCR(inhal): 0,287; RCR(derm): 0,018***
Proc 15	RCR(inhal): 0,2; RCR(derm): 0,01***

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])***

Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter***

Prévision de l'exposition humaine (par voie orale, dermique, par inhalation)

une absorption orale n'est pas attendue. EE(inhal) : exposition évaluée (longue durée, par inhalation) [mg/m³] ; EE(derm) : exposition évaluée (longue durée, par voie cutanée) [mg/kg b.w./d]. Les évaluations d'exposition sont indiquées soit pour une exposition de courte soit de longue durée, en fonction de la valeur résultant du RCR (proportion de risque) le plus conservateur. Les mesures de gestion des risques décrites sont suffisantes pour contrôler les risques ou les effets locaux et systémiques.***

Proc 1	EE(inhal): 0.025 ; EE(derm): 0.069***
Proc 2	EE(inhal): 2.463 ; EE(derm): 0.027***
Proc 3	EE(inhal): 6.157 ; EE(derm): 0.007***
Proc 4	EE(inhal): 4.926 ; EE(derm): 0.137***
Proc 8a	EE(inhal): 7.389 ; EE(derm): 0.027***
Proc 8b	EE(inhal): 3.694 ; EE(derm): 0.137***
Proc 9	EE(inhal): 1.231 ; EE(derm): 0.137***
Proc 15	EE(inhal): 2.463 ; EE(derm): 0.007***

Caractérisation des risques

RCR(inhal) : proportion de risque par inhalation ; RCR(derm) : proportion de risque par voie cutanée ; RCR total = RCR(inhal) +RCR(derm). Lorsque la situation l'exigeait, des effets locaux et systémiques ou une exposition de courte et de longue durée ont été évalués. Le RCR (proportion de risque) indiqué correspond, dans tous les cas, à la valeur la plus conservatrice.***

Proc 1	RCR(inhal): 0.002 ; RCR(derm): 0.014***
Proc 2	RCR(inhal): 0.205 ; RCR(derm): 0.006***
Proc 3	RCR(inhal): 0.513 ; RCR(derm): 0.001***
Proc 4	RCR(inhal): 0.411 ; RCR(derm): 0.029***
Proc 8a	RCR(inhal): 0.616 ; RCR(derm): 0.006***
Proc 8b	RCR(inhal): 0.308 ; RCR(derm): 0.029***
Proc 9	RCR(inhal): 0.103 ; RCR(derm): 0.029***
Proc 15	RCR(inhal): 0.205 ; RCR(derm): 0.001***

ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

L'utilisation des facteurs de libération permet à l'utilisateur en aval de vérifier au cours d'une première approche si

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Isopropylamine 70%
10360

Version / révision 4.01

la combinaison des conditions de production locales concorde avec les quantités libérées décrites dans ce scénario d'exposition. (calcul M(site) [voir quantité utilisée, scénario de contribution 1] x facteur de libération [incluant les conditions techniques et les mesures pour éviter les libérations])**

Utilisations associées :

En combinant d'autres mesures de gestion des risques, il est possible d'obtenir une utilisation en toute sécurité. Si vos conditions d'utilisation diffèrent de celles décrites et si vous n'êtes pas certain que votre utilisation soit sûre, n'hésitez pas à nous contacter***